

MAIRIE
DE

SEBONCOURT



02110

Téléphone : 03 23 66 02 31
contact@mairie-seboncourt.fr

NOTE AUX FAMILLES

Madame, Monsieur,

Les services d'accueil périscolaire et de cantine sont reconduits pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Accueil périscolaire : Matin : 7H30 - 8H35 **1 €** - Soir : 16H45 - 17H45 **1 €**
(quelle que soit la durée)

Cantine : de 11H45 à 13H35 : **4.80 €** lundi, mardi, jeudi et vendredi

Toutefois, les modalités de réservation aux services d'accueil périscolaire et de cantine sont modifiées.

Elles se feront uniquement en ligne via une plateforme dédiée. Les paiements se feront également en ligne à la réservation par carte bancaire.

Les inscriptions sont à renouveler chaque année. Les dossiers sont à retirer dès aujourd'hui au secrétariat de mairie et doivent être rendus complets en Mairie pour le 10 juillet 2025, sauf l'assurance qui parfois n'est transmise qu'à la rentrée.

Après validation des dossiers, un lien et un tutoriel d'utilisation seront transmis aux familles.

Vous pourrez ainsi créer votre compte et accéder aux différentes fonctionnalités :

- réserver et annuler les repas de vos enfants ainsi que les jours de garderie,
- procéder au paiement en ligne de vos réservations par carte bancaire,
- accéder à vos factures.

Les réservations se font en ligne à partir du portail famille en se connectant à son compte :

- **cantine** : AU PLUS TARD **mercredi à 9H pour la semaine suivante**,
- **garderie** : AU PLUS TARD **48 H avant (le lundi pour le jeudi, le mercredi pour le vendredi, le jeudi pour le lundi et le dimanche pour le mardi)**.

Les annulations de repas et/ou de garderie (modification planning des parents, absence pour maladie, sorties scolaires, visite collège, ...) sont exceptionnelles et doivent être effectuées sur le Portail Famille au plus tard 48 H avant (**le lundi pour le jeudi, le mercredi pour le vendredi, le jeudi pour le lundi et le dimanche pour le mardi**).

Aucune dérogation ne sera accordée à cette règle.

Le personnel communal n'est pas autorisé à prendre en charge un enfant, pour lequel aucune réservation n'a été effectuée en ligne.

Comptant sur votre compréhension pour respecter ces nouvelles dispositions,

Le Maire,
Hugues LEGRAND